

800,000 en 1926 à \$1,757,900,000 en 1937, le principal facteur d'accroissement se trouvant les valeurs de portefeuille américaines détenues au Canada, bien qu'au cours de la première partie de cette période les Canadiens aient acheté aussi des sommes considérables de valeurs des gouvernements de l'Amérique latine et de l'Europe. L'augmentation de la somme de ces divers placements dans les autres pays est plus forte que l'augmentation totale des placements canadiens à l'étranger en raison de la diminution marquée qui s'est produite dans l'actif net des banques canadiennes à l'étranger au cours de cette période.

En 1937, les capitaux canadiens à l'étranger sont estimés à \$1,757,900,000, dont la majeure partie, soit environ \$1,097,600,000, sont placés aux Etats-Unis sous forme de placements directs dans les chemins de fer, dans les succursales et filiales de compagnies et dans des placements de portefeuille en titres des gouvernements et corporations des Etats-Unis. Les placements à l'étranger comprennent un item divers de \$382,000,000, lequel représente estimativement les valeurs étrangères détenues au Canada comme par exemple les obligations de l'Amérique Latine et des gouvernements européens. Les placements directs dans d'autres pays, principalement les Antilles britanniques et l'Amérique Latine, s'établissent à \$169,600,000.

Dans l'étude de l'importance relative de la dette internationale canadienne par rapport à la vie économique de la nation, il est intéressant en outre de tenir compte de la place occupée par les capitaux canadiens dans la somme totale des capitaux placés au Canada. Il est estimé que cette somme est d'environ \$18,000,000,000. Elle comprend la dette obligataire des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, les placements dans les chemins de fer, tous les établissements manufacturiers, les industries minières et métallurgiques, les services publics, les établissements de commerce, la finance, les assurances, les biens-fonds et les hypothèques. Elle ne comprend pas le capital privé engagé dans des entreprises domestiques telles que les fermes, les habitations, etc. Il est estimé que 62 p.c. de cette somme ou plus de \$11,000,000,000 représentent des capitaux canadiens, 22 p.c. ou \$3,932,400,000 des capitaux des Etats-Unis, 15 p.c. ou \$2,684,800,000 des capitaux anglais et moins d'un p.c. ou \$147,800,000 des capitaux d'autres pays.

Placements des compagnies d'assurance canadiennes opérant à l'étranger.—Les soi-disant placements d'assurance, ne sont pas des placements de même nature que ceux montrés dans les tableaux. Les actifs considérables des succursales des compagnies d'assurance canadiennes dans d'autres pays sont contrebalancés par l'intérêt fiduciaire des détenteurs de polices en plus du passif ordinaire. De fait, en examinant les réclamations possibles des détenteurs de polices il est constaté qu'il reste au solde une petite somme de placement de ces succursales au Canada plutôt qu'un placement à l'étranger. Ceci s'explique par le fait que l'actif sur lequel repose le fonds de réserve ne doit pas nécessairement être détenu à l'étranger. D'autre part, le fait que les actifs peuvent être transférés d'un pays à l'autre leur donne une certaine importance en ce qu'ils deviennent un facteur dans le mouvement des capitaux. De plus, les obligations britanniques et étrangères détenues au Canada par les compagnies canadiennes sont déjà inscrites dans la colonne des placements canadiens à l'étranger.

En raison de l'ambiguïté de l'item "Placements des compagnies d'assurance canadiennes opérant dans d'autres pays" et du fait qu'il figure déjà sous une autre forme, il n'est pas répété dans les tableaux.

Quant aux placements des compagnies d'assurance britanniques et étrangères au Canada, comme il y a un excédent de l'actif sur le passif, y compris les réserves